

Accusé de réception en préfecture
013-211300470-20201223-273-20-DE
Date de télétransmission : 29/12/2020
Date de réception préfecture : 29/12/2020



Affiché le	23/12/20
Signé par le Maire François Bernardini le	

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ISTRES**

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt,
et le Mercredi 23 Décembre à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMOIN, MAYOR, FALCO, GARCIA, IMBERT, SANTINI, COLSON, QUET, ARAGNEAU, BREMAUD, TRAMONTIN, MORA, ALVERNHE, BLANCHON, GEFFRAULT, BERNARDET, GRIMALDI, PRIAUD, SOTALA, RAOULT, CABBILLAU, DECOMBIS, GODIN, AQUARON, BRAHMIA, SIERRA, GOUIN, REYNAUD, PLANELLES, LEBAN, PRETOT, CAILLAT, BOUTROUX, ESNAULT, CRIADO, GABANOU.

Absents excusés :

Mme AYOT, Adjointe au Maire, procuration à Mme DECOMBIS
M. EINAUDI, Adjoint au Maire, procuration à Mme CAMOIN
M. TRONC, Conseiller Municipal, procuration à M. GARCIA
Mme LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Mme TRAMONTIN

N° 273/20

Rapporteur : IMBERT Pierre

OBJET: Tarifs des prestations proposées par le centre de vacances d'Istremont à compter du 1^{er} janvier 2021

L'ensemble des tarifs du centre de vacances d'Istremont est décliné en quatre types de prestations :

- les prestations de base, différentes selon les périodes de l'année (en vacances scolaires ou hors vacances scolaires) et selon la domiciliation istréenne ou non des bénéficiaires,
- les prestations de restauration spécifique,
- les prestations annexes (mises à disposition de personnel, repas intervenants, prestations diverses),
- les prestations des activités du centre équestre.

Les tarifs de ces prestations de base du centres de vacances d'Istremont sont les suivants :

I – Les tarifs des prestations de base

L'articulation des tarifs de ces prestations de base du centre de vacances d'Istremont est la suivante :
2 types de catégorie d'usagers sont distingués :

- les hébergements de groupes : sont considérés comme groupe les personnes morales (associations, collectivités, institutions, établissements scolaires, sociétés...) regroupant 20 personnes minimum,
- les hébergements individuels et familiaux.

Ces tarifs sont fonction de la période et de la domiciliation istréenne ou non.

Les tableaux présentés ci-après sont ceux des tarifs pour les vacances scolaires, exprimés par jour et par personne.

Il est proposé d'appliquer 10 % de réduction sur le tarif général pour les périodes hors vacances scolaires et 10 % de réduction pour les istréens. Ces deux remises sont cumulables.

1. Tarifs groupes

GROUPES	TARIFS à compter du 1 ^{er} janvier 2021		
	Enfants 3 à 5 ans	Enfants 6 à 17 ans	Adultes
Pension complète	31,00€	34,50 €	41,00€
Demi-pension	24,00€	26,50 €	30,00€
Nuit – petit déjeuner	15,50€	16,50 €	19,50€
Nuit	13,50€	13,50 €	16,50€
Repas	10,50€	11,50 €	13,50€
Taxe de séjour	Exonérés	Exonérés	

1 gratuité est accordée par groupe de 20 personnes

2. Tarifs individuels ou familiaux

INDIVIDUELS OU FAMILIAUX	TARIFS à compter du 1 ^{er} janvier 2021		
	Enfants 3 à 5 ans	Enfants 6 à 17 ans	Adultes
Pension complète en chambre	36,00 €	37,00€	51,00 €
Pension complète en dortoir	31,50€	35,50 €	43,00 €
Demi-pension en chambre	30,00 €	31,50 €	41,00 €
Demi-pension en dortoir	26,5€	29,00 €	32,00 €
Nuit – petit déjeuner en chambre	23,50 €	24,00 €	26,50 €
Nuit – petit déjeuner en dortoir	17,50€	19,50 €	21,50 €
Nuit en chambre	20,50 €	21,50 €	23,00 €
Nuit en dortoir	14,50€	15,50 €	17,50 €

La taxe de séjour a été mise en place par la Communauté de Communes du Haut Buëch

II – Les tarifs de restauration spécifique

Ces tarifs correspondent à des repas dits améliorés, type repas d'anniversaire, et des repas exceptionnels, type repas de Noël, spécialités culinaires...

Ces tarifs, identiques quelle que soit la période de l'année, sont fonction de la domiciliation istréenne ou non.

PRESTATIONS DE RESTAURATION SPÉCIFIQUE	TARIFS à compter du 1 ^{er} janvier 2021
Repas de personnel et intervenants	9,00 €
Repas amélioré	26,00 €
Repas exceptionnel	39,00 €

10 % de réduction sur ce tarif général est proposé pour les istréens.

III – Les tarifs de prestations annexes

Ces tarifs sont fixes, quelle que soit la période de l'année ou la domiciliation, istréenne ou non.

Il s'agit :

- des tarifs des prestations de mise à disposition de personnel,
- des tarifs des prestations diverses.

Les timbres postaux proposés par le centre d'Istremont (autorisation par régie) sont vendus au tarif réel d'achat auprès des services de la Poste.

De plus, le barème kilométrique pour la déclaration des revenus est utilisé pour le calcul du kilomètre (moins de 5000 kms) pour la location des minibus des centres d'Istremont.

PRESTATION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	TARIFS à compter du 1 ^{er} janvier 2021
Animateurs stagiaire (journée)	75,00 €
Animateur BAFA (journée)	94,00 €
Directeur Adjoint (journée)	118,00 €
Directeur BAFD (journée)	175,00 €
Animateur BAFA spécialisé des activités sportives (heure)	17,00 €
Animateur BEES 1er degré (heure)	19,50 €
Animateur BEES 2ème degré ou licence STAPS (heure)	22,00 €
Animateur BEES 3ème degré ou brevet EPS ou diplôme de professeur de sport ou diplôme de professeur certifié (heure)	26,00 €
TARIF DES PRESTATIONS DIVERSES	TARIFS à compter du 1 ^{er} janvier 2021
Cartes postales	0,40 €
Timbres postaux	Réel la poste
Location sono pour soirée	60,00 €
Lavage linge pour groupe (par kg de linge déposé)	4,20 €
Mise à disposition de machine à laver pour individuel (par machine)	6,00 €
Location de salle avec vaisselle	800,00 €
Location de minibus 8 places avec chauffeur	0,60 € du km

IV – Les tarifs des prestations d'activités du centre équestre

Le centre d'Istremont dispose d'un centre équestre, animé par un personnel qualifié et diplômé. Ce centre comprend chevaux et poneys Shetland, et propose en plus de ses activités traditionnelles des possibilités de pension équidés.

Ces tarifs, identiques quelle que soit la période de l'année, sont fonction de la domiciliation istréenne ou non.

ÉQUITATION	TARIFS à compter du 1 ^{er} janvier 2021	OBSERVATIONS
Heure de monte : passager	14,50 €	Tarif à l'heure
Heure de monte : forfait trimestriel chevaux	12,50 €	Tarif 1 heure / semaine
Heure de monte : forfait trimestriel shetland	10,50 €	Tarif 1 heure / semaine
Heure de monte : groupes	9,50 €	Tarif à l'heure par participant (1 moniteur pour 12 participants)
Heure de monte : groupes	11,50 €	Tarif à l'heure par participant (1 moniteur pour 10 participants)
Classes transplantées	155,00 €	Tarif à la 1/2 journée pour la classe complète
Balade Shetland en main	6,50 €	Tarif à la 1/2 heure
Pension : stabulation	180,00 €	Tarif mensuel
Pension : box	280,00 €	Tarif mensuel
Randonnées	68,00 €	Tarif à la journée avec repas midi
Randonneurs : stabulation	6,50 €	Hébergement du cheval la nuit avec nourriture
Randonneurs : box	9,50 €	Hébergement du cheval la nuit avec nourriture

10 % de réduction sur chaque tarif général est proposé pour les istréens.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- APPROUVER les nouveaux tarifs proposés par le centre de vacances d'Istremont à compter du 1^{er} janvier 2021,
- AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant habilité à signer les documents afférents.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie de la Cité réunie le 21 Décembre 2020, ce projet entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le présent rapport selon le vote suivant :

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification. Le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Marseille

